



RASSEMBLEMENT LUNDI 26 JANVIER CONTRE LE PROJET DE LOI MACRON

Des millions de citoyens se sont rassemblés pour condamner les odieux attentats commis contre des journalistes, des salariés, des citoyens.

Partout, la mobilisation est utile pour défendre les libertés d'expression et la démocratie.

Les dangers qui guettent la démocratie se nourrissent de la crise qui sévit depuis tant d'année dans notre pays et au-delà de nos frontières.

C'est pourquoi nous considérons qu'il y a une grande urgence à agir sur la situation économique de la France pour réellement lutter contre l'exclusion sociale, terreau des désespoirs les plus inquiétants.

C'est pourquoi il est nécessaire de défendre les acquis sociaux et d'obtenir une autre distribution des richesses produites.

C'est pourquoi, nous contestons le Pacte de Responsabilité voulu par le Président Hollande.

Après les réformes régressives de l'ANI du 11 janvier 2013 (recul sans précédent du droit du travail!) et la contre-réforme des retraites, le gouvernement maintient sa politique de cadeaux au patronat et de casse des conquêtes sociales sous prétexte de diminuer le « coût du travail ». Ce Pacte de Responsabilité dispense les patrons des cotisations sociales des entreprises destinées à la branche famille, cela représente 35 milliards d'euros!

Aujourd'hui, le projet de loi Macron porté par le gouvernement entend une nouvelle fois, répondre aux exigences du MEDEF et participe complètement à la mise en œuvre du Pacte de Responsabilité voulu par l'Union Européenne !

Le projet de loi Macron, ce texte régressif, mélange en un seul projet de loi de multiples problématiques. Il conduirait au final à déréglementer

de nombreux secteurs de l'économie : travail du dimanche, travail de nuit, libéralisation du transport de voyageurs par cars avec l'impact que l'on imagine sur l'environnement, faciliterait les licenciements et affaiblirait la justice prud'homale, etc...

A contrario, Il y a urgence, pour sortir de la crise et des difficultés sociales, à augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux, à développer les services publics afin de répondre aux besoins de la population avec une relance de l'emploi public, investir dans les infrastructures pour rendre le transport ferroviaire moins cher et plus performant, à investir dans l'emploi, la formation professionnelle et initiale et gagner une réelle réduction du temps de travail pour créer de l'emploi, à obtenir des droits nouveaux et réels pour les salariés dans les entreprises.

Dans ces conditions, les unions départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et le Syndicat de Avocats de France proposent aux salariés de poursuivre la lutte contre le Pacte de responsabilité, mettre un coup d'arrêt à ces politiques, qui nous enfoncent chaque jour un peu plus dans l'austérité, de se mobiliser et de se faire entendre : Lundi 26 janvier, premier jour du débat à l'Assemblée Nationale contre le projet de loi Macron.

**Lundi 26 janvier 2015 Rassemblement unitaire :
A partir de 12H00 – Chambre de Commerce et d'Industrie
de Montpellier Hôtel Saint Côme 32 Grand' Rue Jean
Moulin.**